

## **DISCOURS DU MAIRE DE WATERLOO SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE.**

Le 11 juin 2019

Chers collègues membres du conseil municipal,  
Mesdames, Messieurs,

J'ai le privilège de vous présenter le bilan de la situation financière de la Ville de Waterloo.  
Mon rapport traitera des sujets suivants :

- Le rapport financier pour l'année 2018;
- Les prévisions pour l'exercice en cours;
- Les principales orientations qui guident l'exercice budgétaire pour l'année 2019, le programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021;
- La rémunération et les allocations des membres du conseil.

### **ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DE L'AUDITEUR AU 31 DÉCEMBRE 2018**

Selon les normes comptables Canadiennes en vigueur pour le secteur public, les états financiers ont été vérifiés par un auditeur indépendant, en l'occurrence, la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Le rapport conclut :

« À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Waterloo au 31 décembre 2018 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables Canadiennes pour le secteur public. »

Le rapport a d'ailleurs été présenté publiquement lors de la séance ordinaire du Conseil municipal du 11 juin 2019. La version intégrale du rapport est disponible pour consultation au Service du greffe.

En bref, l'exercice 2018 a dégagé un surplus de 1 124 077\$. Le surplus libre non affecté est de 1 640 834\$.

Des réserves financières sont inscrites aux états financiers et celles-ci touchent les principaux secteurs suivants :

- Fonds de roulement :	601 056 \$
- Cour municipale :	42 255 \$
- Revenus reportés Fonds de parcs :	102 382 \$
- Évacuation des boues usées :	90 000 \$

Au 31 décembre 2018, notre dette totale était de 19 208 763 \$ et elle est composée de la dette qui englobe l'ensemble des contribuables pour un montant de 10 247 630 \$. L'autre portion qui englobe la dette, mais remboursée, capital et intérêts, par le gouvernement et une autre tierce

partie se situait à 8 590 557 \$ (taxes sectorielles 4 282 501 \$ et dette gouvernementale 4 308 056 \$).

### **RÉALISATIONS EN 2018**

En 2018, plusieurs projets furent réalisés, pour un montant approximatif de 338 482 \$, montant pris à même le surplus accumulé, il s'agit du resurfaçage des rues du Parc, de la rue Lebrun, accotement du boul. Horizon, nous maintenons le programme de subvention pour le remplacement d'une toilette standard par une toilette à faible débit, l'achat de baril récupérateur d'eau de pluie et l'installation d'un clapet anti-retour.

Nous avons dû faire réparer les toitures de la caserne et de l'aréna en 2018 au coût de 618 529.03\$ pour l'aréna et 343 967.79 pour la caserne.

Nous avons engagé une contractuelle qui s'occupe de la démarche de revitalisation du centre-ville de Waterloo et plusieurs projets se sont concrétisés. La revitalisation du centre-ville suscite de l'intérêt auprès des propriétaires d'immeubles. Les actions accomplies sont de plus en plus visibles et les progrès réalisés entre 2014 et 2018 se constatent sur le territoire. Les résidents et les touristes nous indiquent qu'ils voient une nette amélioration lorsqu'ils visitent la ville. Le comité de revitalisation a continué son travail en poursuivant des dossiers qui furent débutés il y a quelques années.

Plusieurs actions visant à animer le cœur de notre municipalité ont été organisées : activités du temps des fêtes, les Mercredis chauds, le cinéma plein air, l'exposition de vieilles voitures, le festival des bières, la fête de la St-Jean etc.

Nous avons accueilli dans le parc industriel Horizon Waterloo une nouvelle entreprise qui emploie une dizaine de personnes.

Nous avons terminé la construction de la rue Nadeau, l'installation du réseau électrique et de communication dans le premier secteur du parc industriel pour permettre à d'autres entreprises de venir s'y implanter. Nous en sommes à obtenir les autorisations nécessaires pour continuer la rue Nadeau dans la partie ouest du parc industriel.

### **PRÉVISIONS DE L'EXERCICE FINANCIER EN COURS (L'ANNÉE 2019)**

Durant l'année 2018, 41 permis pour des habitations résidentielles d'une valeur totale de 8 208 000 \$ ont été délivrés. Cette année, en date du 30 mai 2019, nous parlons de 12 permis pour une valeur 2 580 000\$

## **BUDGET 2019**

En 2019, nous prévoyons que les recettes seront de 9 833 185 \$ et les dépenses devront être du même ordre.

Les nouveaux emprunts qui sont projetés pour l'exercice 2019 touchent la réfection de la rue Eastern, les coûts sont évalués à environ 3 500 000\$, une subvention provinciale au montant maximal de 1 516 650\$ nous est allouée pour ce projet. Quant à la réfection de la rue Allen Est nous recevons une aide financière maximale de 314 864 \$ du ministère des transports. Le communiqué reçu de M. François Bonnardel officialise notre demande et nous permet ainsi de commencer les procédures pour que nous puissions aller en appel d'offres.

Nous avons fait faire les études nécessaires et préparer les plans pour la rénovation des infrastructures de la rue Western, les coûts réels des travaux et le montant de subvention accordé nous permettront de décider en quelle année nous ferons les travaux, nous ne voulons pas augmenter la dette indûment.

Nous avons débuté les actions nécessaires pour régler les problèmes d'accumulation d'eau dans les secteurs de la rue Southern, de la rue du Lac et aussi sur la rue du Parc près du garage municipal.

Nous supportons les activités culturelles et de loisirs ayant voté un budget de 100 000\$ en subvention.

En association avec la Commission scolaire et Entraide jeunesse François Godbout, la ville participe au projet de construction d'un terrain de baseball près de l'école Wilfrid-Léger. Un montant de 150 000\$ y est alloué, nous participons aussi à la rénovation du parc de l'école Orée-des-Cantons pour un montant de 100 000\$.

## **RÉMUNÉRATION DES ÉLUS**

Conformément aux dispositions de la loi, la rémunération annuelle versée aux élus pour l'année 2019 est la suivante :

- Le maire reçoit 41 053.22\$ ;
- Un(e) conseiller(ère) reçoit 12 032\$.

Les membres du Conseil reçoivent également, et ce, en vertu de la *Loi sur la rémunération des élus*, une allocation non imposable qui leur est octroyée pour pallier aux dépenses qu'engendrent leurs fonctions au sein du Conseil.

Ces allocations sont de :

- 16 766.88 \$ pour le maire et
- 6 016.00 \$ pour un(e) conseiller(ère).

Le membre du Conseil qui agit à titre de pro-maire, ou maire suppléant, voit pour sa part sa rémunération majorée de 15%, comme le prévoit la loi.

De plus, le maire reçoit, de la MRC de la Haute-Yamaska, une somme de 18 589.68\$ pour siéger en tant que membre du Conseil.

### **DÉPÔT DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$**

La liste des contrats municipaux supérieurs à 25 000 \$ accordés par la Ville depuis novembre 2017 est disponible au greffe et sur le site de la ville.

### **CONCLUSION**

L'année 2019 présage un avenir prometteur pour la ville de Waterloo, plusieurs démarches furent mises de l'avant et nous avons remis beaucoup d'informations aux promoteurs intéressés à venir s'installer à Waterloo.

Je tiens à remercier les employés de la Ville de Waterloo qui font preuve de professionnalisme par leur travail acharné répondant aux besoins des citoyens et des organismes. Nous ne sommes pas une grande équipe et beaucoup de choses sont à faire, nous vous remercions de l'indulgence que vous démontrez envers ceux qui vous servent.

Les membres du Conseil municipal et les employés vous remercient pour votre compréhension dans l'élaboration de nos projets.

### **Waterloo, partenaire de vie plus que jamais!**

Merci de votre attention.

Jean-Marie Lachapelle,  
Maire